

UN "ENVOYÉ DE LA CONVENTION" A ANCENIS

Jean-Baptiste Savariau (1793-1794)

Georges MERHAN
Yves GADEAU

Un mandement du Conseil du département en date du 16 novembre 1793 envoie à ANCENIS le citoyen François Jean-Baptiste SAVARIAU, à la tête d'un détachement militaire. La décision est d'importance, puisque le "représentant du Peuple" CARRIER, arrivé à Nantes le 8 octobre 1793, semble à l'origine de cette nomination (1)

SAVARIAU reste à ANCENIS peu de temps, à peine six mois. A son nom s'attache pourtant une des périodes les plus noires de la Révolution : l'homme est en effet pourvu de pouvoirs exceptionnels et exorbitants. Il incarne dans notre région la mise en oeuvre de la politique de TERREUR, et l'historien du XIXe siècle Emilien MAILLARD nous donne dans les pages les plus vivantes de son ouvrage (2) la relation de la mission de la "Commission SAVARIAU" qui, du 21 mars au 19 avril 1794, tenta d'insuffler l'esprit républicain dans les campagnes, à grands coups de discours, de fêtes, de banquets patriotiques... et d'arrestations.

Le parallèle semble donc facile entre un homme de sinistre mémoire-CARRIER - et son "homme", SAVARIAU. Ce bref portrait n'a pour ambition ni une tentative de réhabilitation, ni une condamnation sans appel. Il se propose, à la lueur de documents non encore publiés, d'apporter un éclairage nuancé, sur l'homme, confronté aux drames de son époque.

ANCENIS à la fin de 1793 : une situation tragique

Dès le début de l'insurrection vendéenne, ANCENIS, de par sa position stratégique, est au coeur des combats. Le 13 mars, elle doit faire face à l'assaut des "brigands" (3) : ce n'est que le début d'une longue phase guerrière, qui conduit à plusieurs reprises à évacuer la ville.

ANCENIS reste pourtant fidèle à la République, même si ses difficultés à maîtriser le plat-pays, à répondre, aux réquisitions frumentaires lui vaut d'être taxée par l'assemblée du département de "morosité" et d'une livraison supplémentaire de quinze tonneaux de grains pour les hôpitaux de NANTES.

C'est donc une ville vulnérable, suspecte aux yeux des autorités nantaises qui craignent dans sa chute la perte d'un bastion défensif indispensable à la sécurité de la LOIRE et de NANTES. Il faut "tenir" ANCENIS, y assurer l'esprit républicain, y extirper les germes contre-révolutionnaires : telle est la mission de François Jean-Baptiste SAVARIAU.

LA LETTRE DE SAVARIAU (7 Décembre 1793)

Le "16 Frimaire deuxième année de la République" , installé depuis environ trois semaines à Ancenis, SAVARIAU écrit à ses collègues de Nantes (probablement, le destinataire n'étant pas indiqué, les membres de l'assemblée départementale) (4).

D'une écriture aisée dénotant un bon niveau d'instruction, (il a été auparavant président par intérim, du tribunal militaire de Guérande) ; avec une familiarité de style qui dénote la complicité d'un membre du "club Vincent-la-Montagne" s'adressant à ses "citoyens collègues" (sic), il trace un portrait vivant de ses problèmes et de son action.

LES DESORDRES DE LA GUERRE

Envoyé pour rétablir une situation compromise, SAVARIAU s'y emploie de façon énergique : E. MAILLARD note que deux jours après son arrivée, il "fait arrêter le garde-magasin des vivres de l'armée, sous prévention de prévarication".

Sa lettre pourtant permet de mieux percevoir l'homme : face à une situation tragique, il adopte un ton ironique allant jusqu'au cynisme. Sans doute mesure-t-il l'écart qui existe entre les nobles intentions des révolutionnaires et la réalité du terrain...

Ses premières préoccupations sont dues à la guerre : contrôler les postes de défense de la ville ("Voilà un petit Vauban sans le savoir"...), héberger les "malades et blessés d'Angers" (son commentaire ironique : il faut "rendre justice à ces malheureux dont plusieurs gardent le lit... faute de culotte !").

Il relate d'une façon tout aussi plaisante un incendie (allumé par les prisonniers ?) : "on l'a éteint, pendant ce temps les prisonniers travaillaient à trouer le mur..."

Pour récupérer deux pièces à feu - vestiges de combat antérieur? - point de main d'oeuvre volontaire : "les journaliers sont si rares que je n'en trouve aucun pour cette besogne..."

Lancinant problème : l'approvisionnement des troupes. "Le bois, le foin, la paille nous manque..." Problème d'autant plus irritant que le "Général Moulin qui commande St Florent" s'oppose à une perquisition du foin "sur le même rivage"... Conflit de chefs ?

L'homme a lui même ses soucis personnels, puisqu'il rappelle à ses collègues "l'affaire de son cheval" sans doute tué ou enfui... L'indemnité est attendue, ainsi que l'indispensable Certificat de Civisme : "cela me retient des fonds dont ma femme a besoin..."

UN HOMME HONORE

Malgré ses tourments, SAVARIAU dut bien s'acquitter de sa tâche puisque de militaires, ses fonctions deviennent civiles à la tête de la "Commission de Vincent-la-Montagne", chargées de l'épuration du pays d'Ancenis du 21 mars au 19 avril 1794. Il est difficile d'y voir le rôle exact de notre homme : E. MAILLARD perd pourtant sa réserve habituelle pour évoquer ces "douze membres, aussi vulgaires qu'illétrés", dont la brutalité a laissé de profonds souvenirs à LIGNE, VARADES, MAUMUSSON, COUFFE, MOUZEIL, TEILLE...



Un représentant du peuple en mission, pendant la Convention.

SAVARIAU, quant à lui, gardera l'estime des administrateurs d'après Thermidor : on le retrouve président du tribunal de PAIMBOEUF et juge au tribunal des faux assignats en novembre 1795, puis quelque mois plus tard, juge au tribunal de CLISSON, paré du titre prestigieux de "capitaine des vétérans"...

Nul doute qu'il sût traverser - comme bien d'autres - la tourmente révolutionnaire à son avantage... (6) ■

SOURCES

1. MAILLARD (E.), "Ancenis pendant la Révolution", 1880, réédition 1985 page 138.
 2. IDEM, pages 164 à 180
 3. Voir la description très documentée que fait MAILLARD dans l'ouvrage précédemment cité, de la tentative de la prise de la ville et de la résistance résolue des Anceniens commandés par ROSTAING "qui était loin toutefois d'avoir des idées républicaines" (p. 96).
 4. Archives départementales. La transcription du texte a été effectuée par Georges MERHAN.
 5. E. MAILLARD op. cit ; p.138
 6. Des recherches récentes de Monsieur RENAULT Daniel, professeur au collège CACAULT à CLISSON nous permettent de mieux situer le personnage : François Jean-Baptiste SAVARIAU est né à la Garnache, s'est marié à NANTES le 15 novembre 1763. Il eut huit enfants, de 1765 à 1781. Son origine sociale est celle de l'élite roturière de la "Robe", puisqu'il est mentionné dans les registres paroissiaux de MONNIERE comme "procureur fiscal de la juridiction de LIVERNIERE, notaire et procureur du marquisat de la Galissonnière et de Fromenteau (en 1765...)". Il est donc représentatif de toute cette couche sociale instruite et compétente, très active lors de la Révolution. Son frère cadet, appelé SAVARIAU le Jeune, était lui-même notaire royal et procureur fiscal de LA REGRIPIERE en 1789.
- Nos sincères remerciements à Monsieur RENAULT Daniel.

aux uns le 13. frimaire 2^e années
de la République

Citoyens Collègues

à déposer

J'en suis de recevoir votre Lettre du 11 Courant, —
heureuse en ce qu'elle m'a fait aller contre vos
intentions. mais j'en garde je fais tout de choses, et
dans tout des genres, que je fais serment des lettres, —
j'en suis en à vous même, j'en suis un laiffé vous
Labridé par les Col. j'en suis un en l'usage, mais j'en suis
ce laiffé qui n'est pas son homme.
J'en suis un par vos faits j'en suis de toute mes
opérations, elles sont si multipliées, si divers papiers, que
j'en suis un obtenu en folie. D'ailleurs vous êtes si
chiches d'avis, vous en un près rien à rien, vous en un
rapellé même pas.



La fraternité

Savariau

Ci-dessous : transcription d'extraits de cette lettre.

Ancenis, le 16 Frimaire 2e année de la République
(7 Décembre 1793).

Citoyens collègues

A déposer

Je viens de recevoir votre lettre du 10 courant, heureusement ce retard ne m'a point fait aller contre vos intentions. Mais prenez-y garde, je fais tant de choses, et dans tant de genres, que je ferai sûrement des sottises ! Prenez vous-en à vous-même ! Pourquoi me laissez-vous la bride sur le col ? Pourquoi ne m'envoyer-vous pas de ce bon vin qui ravise (sic) son homme ? (...)

Par la visite que j'ai fait des postes de cette ville, j'y ai vu quelques choses à faire. A la fin, le chef des travailleurs m'a dit que l'ingénieur qui les avait examinés lui avait dit les mêmes choses ; Ainsi me voilà un petit Vauban sans le savoir !

Il nous arriva 400 malades et blessés d'Angers le 14 au soir ; et puis le matin, il y avait eu ordre d'en faire évacuer 150 d'ici à Angers. Tout celà mit une telle confusion dans ma vieille tête que je pris le parti d'assembler deux conseils hier. Chaque fois, en les quittant, ils me paraissent d'accord, et puis un moment après, c'est... le diable ! (...)

Les Galleux se plaignent de ne pas toucher leur prêt, et cependant ils disent qu'il leur est dû. Ils n'ont rien pour acheter des légumes, ni du tabac... C'est une conscience !

Voilà la liste que j'ai demandé à l'écrivain de leur hôpital. Il est de l'humanité de rendre justice à ces malheureux, dont plusieurs gardent le lit, faute de culotte (...)

J'ai appris qu'il y a un canon et un obusier dans un pré. Je cherche du monde pour les en retirer, mais les journaliers sont si rares que je n'en trouve aucun pour cette besogne. Et pourtant, voilà un affût prêt pour recevoir l'un ou l'autre !

Le bois, le foin, la paille nous manquent ici. Hier, il arriva deux bateaux d'Ingrandes chargés de blessés. J'ai donné un ordre pour qu'ils fussent de l'autre côté de l'eau charger du foin (...). On m'a rapporté ce soir que le Général Moulin, qui commande à St-Florent, s'y est opposé ! C'est pourtant sur le même rivage qu'est le foin dont je vous ai parlé.

Ne serait-il pas nécessaire que vous lui écrivissiez à ce sujet ?

Le feu a pris ce soir à la prison. On l'a éteint ; pendant ce temps les prisonniers travaillaient à trouser le mur !

On s'en est aperçu à temps. Le feu est éteint, les prisonniers restés, et j'ai fait doubler les factionnaires !

Sans doute avez-vous oublié l'affaire de mon cheval, et de demander mon certificat de civisme au Comité Révolutionnaire. Vous m'aviez promis de vous en occuper ! Je vous prie de le faire, celà me retient des fonds dont ma femme a besoin et qu'elle toucherait auparavant mon arrivée.

Le district se plaint de ce que vous le laissez sans décision sur plusieurs de ses lettres et de ses arrêtés.

Salut et fraternité

Savariau